



29 février 2012

Procédure de consultation

Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP)

A renvoyer d'ici au 30 juin 2012 à RLP-BM@bbt.admin.ch

Veillez utiliser uniquement le présent formulaire pour votre prise de position. Vous facilitez ainsi le dépouillement de la procédure de consultation. Par ailleurs, dans un souci de pertinence des résultats, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir une réponse résumant la position de l'ensemble de votre organisation/institution.

Le formulaire ci-après reprend la structure du PEC MP et se présente comme suit :

- Evaluation globale / Remarques générales
- Introduction et partie générale
- Plans d'études cadres spécifiques aux branches
- Directives
- Formes des examens finaux

Nous vous remercions d'avance de votre participation et de votre soutien à l'édiction d'un PEC MP cohérent qui contribue à renforcer la position de la maturité professionnelle.

Prise de position de : **SER (Syndicat des enseignants romands)**



1. Evaluation globale / Remarques générales

Comment évaluez-vous le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle en tant qu'instrument visant à assurer une vaste offre de filières de formation dans les différentes régions et à préparer les personnes en formation à suivre des études dans une haute école spécialisée ?

Le SER, qui représente essentiellement les enseignants de l'école obligatoire et ne couvre que très partiellement le secteur professionnel, tient à saluer le travail effectué pour l'élaboration de ce Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP) et l'adhésion qu'il semble remporter. La formation professionnelle comme accès privilégié aux Hautes Ecoles Spécialisées est un modèle de réussite dans le système éducatif suisse, qui doit être préservé et renforcé, comme doivent être développées des transitions possibles ultérieures aux Universités, aux Ecoles Polytechniques ou aux Hautes Ecoles Pédagogiques.



2. Remarques concernant l'introduction et la partie générale du PEC MP

2.1 Remarques générales

L'articulation du PEC MP sur un modèle comprenant des compétences spécifiques et des compétences transdisciplinaires fait sens et s'inscrit dans la droite ligne du cursus primaire et secondaire I concrétisé par le Plan d'études romand (PER) et celui envisagé dans le Lehrplan 21.

C'est avec insistance que le SER soutient cette approche qui apporte une grande cohérence dans la verticalité des cursus de formation dans l'espace éducatif suisse.

De l'avis du SER, il y a cependant trois aspects qui sont de nature à mettre en danger ces perspectives si positives:

- **Une mise en œuvre trop directive et trop rapide**

Le système de formation actuel doit avoir le temps et les moyens d'assumer et de réaliser des objectifs nouveaux et ambitieux. A cet égard, le développement de la formation initiale et continue, l'adaptation de l'organisation du travail professionnel sont déterminants. Le terrain le mieux préparé sera aussi le plus efficace.

- **Une prise en compte insuffisante des spécificités régionales et locale.**

Une part importante d'autonomie de réalisation doit être accordée tant au niveau régional que local. L'exigence d'harmonisation des objectifs sera d'autant mieux respectée que la souplesse des mises en œuvre sera grande.

- **Une dérive des objectifs due à l'importance des évaluations et des examens**

Les compétences transversales ne peuvent être testées par écrit. Ces objectifs ambitieux et complexes nécessitent un bon équilibre entre pratiques d'apprentissage et évaluations. Les écoles professionnelles doivent avoir le temps et les moyens de construire cet équilibre, faute de quoi la dérive entre les intentions louables du PEC MP et la pratique ne tardera pas à s'installer.

A cet égard, le SER salue la latitude laissée aux régions pour la mise en place de l'évaluation et attend qu'elle soit pleinement utilisée au niveau romand.



2.2 Remarques concernant des passages précis

Page(s)	Chapitre (numéro)	Titre du paragraphe (texte)	Remarques / recommandations



3. Remarques concernant les plans d'études cadres spécifiques aux branches

3.1 Evaluation globale / Remarques générales

Dans l'évaluation globale, nous souhaiterions en particulier connaître votre avis sur la représentativité des domaines de formation et la pertinence de la dotation horaire.

3.2 Remarques concernant des passages précis

Page(s)	Branche	Sous-chapitre (numéro) Domaine de formation et domaine partiel (numéro)	Remarques / recommandations



4. Remarques concernant les directives

4.1 Evaluation globale / Remarques générales

4.2 Remarques concernant des passages précis

Page(s)	Sous-chapitre (numéro)	Notion	Remarques / recommandations



5. Remarques concernant les formes des examens finaux

Branches du domaine fondamental	Remarques / recommandations (avec indication des domaines d'études HES apparentés à la profession CFC)
Première langue nationale	
Deuxième langue nationale	
Troisième langue/Anglais	
Mathématiques	
Branches du domaine spécifique	Remarques / recommandations (avec indication des domaines d'études HES apparentés à la profession CFC)
Finances et comptabilité	
Arts appliqués, art et culture	
Information et communication	
Mathématiques	
Sciences naturelles	
Sciences sociales	
Economie et droit	